

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE PLACEMENT
Du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Mathieu Bourque
Daniel Goguen, président
Greg Landry, jusqu'à septembre 2015
Raymond Lanteigne
Stéphane Robichaud
Jean Soucie
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier
Nathalie Wybouw, à partir de décembre 2015

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Sébastien Naud, conseiller de la firme Mercer
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de placement s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2015-2016 :

1. le 25 mai 2015
2. le 9 septembre 2015
3. le 13 novembre 2015
4. le 3 décembre 2015
5. le 14 décembre 2015
6. le 15 février 2016

À titre de comparaison, le Comité de placement s'était réuni à six reprises en 2014-2015.

3. FONDS DE DOTATION ET FONDS DE PENSION

3.1. Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton

Les rendements du Fonds de dotation au 31 mars 2016 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

| Fonds de dotation | Rendement | Cible multi-indicielle |
|---------------------------|------------------|-------------------------------|
| 1 ^{er} trimestre | (1,0) | 0,1 |
| 1 an | (4,6) | (0,7) |
| 2 ans | 1,7 | 5,3 |
| 3 ans | 6,0 | 7,6 |

La valeur marchande totale du Fonds de dotation au 31 mars 2016 s'élève à 76 600 000 \$ comparativement à 80 100 000 \$ au 31 mars 2015.

3.1. **Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton** (suite)

Voici les rendements du fonds de dotation au 31 décembre 2015 en comparaison avec la médiane des rendements des universités canadiennes ayant un fonds de dotation de taille comparable :

| Trimestre | Rendement | Médiane ACPAU |
|-----------|-----------|---------------|
| 1 an | 2,0 | 4.9 |
| 2 ans | 3,8 | 7.1 |
| 3 ans | 7,7 | 9.6 |
| 4 ans | 7,8 | 9.3 |

3.2. **Les régimes de pension de l'Université de Moncton**

Les rendements des deux caisses de retraite au 31 mars 2016 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

| Régimes de pension | Professeurs | | Soutien | |
|---------------------------|-------------|------------------------|-----------|------------------------|
| | Rendement | Cible multi-indicielle | Rendement | Cible multi-indicielle |
| 1 ^{er} trimestre | (0,5) | 0,0 | (0,6) | 0,0 |
| 1 an | (2,0) | (2,0) | (2,0) | (2,0) |
| 2 ans | 3,7 | 4,6 | 3,7 | 4,6 |
| 3 ans | 7,1 | 7,2 | 7,2 | 7,2 |
| 4 ans | 7,3 | 7,3 | 7,3 | 7,3 |

| Régimes de pension | Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2016 : | Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2015 : |
|--|---|---|
| Professeures, professeurs et bibliothécaires | 161 200 000 \$ | 169 700 000 \$ |
| Personnel de soutien, techniciens et techniciennes et personnel administratif et professionnel | 103 600 000 \$ | 107 800 000 \$ |

Voici les rendements du régime de pension des professeurs au 31 décembre 2015 en comparaison avec la médiane des rendements des universités canadiennes ayant un régime de pension de taille comparable :

| Trimestre | Rendement | Médiane ACPAU |
|-----------|-----------|---------------|
| 1 an | 4,0 | 6.0 |
| 2 ans | 6,1 | 7.9 |
| 3 ans | 9,0 | 10.3 |
| 4 ans | 8,7 | 10.2 |

4. **LE COMITÉ A FAIT LES RÉOLUTIONS ET LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS**

R : 04-CPL-150525

« Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs d'accepter les modifications proposées à la Politique de placement. »

R : 03-CPL-151113

« Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs le choix des sociétés BlackRock et Mawer pour l'attribution du mandat d'actions mondiales pour le fonds de dotation de l'Université de Moncton. »

4. **LE COMITÉ A FAIT LES RÉOLUTIONS ET LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)**

R : 01-CPL-151214

« Que l'Université de Moncton mette fin au mandat de Permal (PARS-Permal Absolute Return Fund) immédiatement et qu'elle effectue une demande de rachat des unités détenues par le Fonds de dotation de l'Université de Moncton avant la fin décembre 2015 et que le Comité de placement entame le processus pour identifier un gestionnaire de fonds de fonds de couverture pour remplacer Permal. »

R : 05-CPL-160215

« Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs le choix de la société PIMCO pour l'attribution du mandat d'obligations sans contrainte. »

5. **RENCONTRES AVEC LES GESTIONNAIRES**

Au cours de l'année 2015-2016, le Comité de placement a procédé à la mise en œuvre de la nouvelle Politique de placement. Dès le 9 septembre 2015, le Comité a approuvé 13 critères de sélection d'un gestionnaire. Ces critères sont :

1. Cote Mercer au moins égale à B+ (idéalement A).
2. Firme reconnue et ayant des ressources établies dans la gestion de portefeuilles institutionnels.
3. Firme qui a un faible taux de roulement du personnel.
4. Firme qui a un faible taux de roulement des clients et qui démontre un contrôle sur la croissance de l'entreprise.
5. Firme avec assez d'actifs sous gestion afin que le mandat du Fonds ne représente pas une part importante des actifs totaux.
6. Firme qui acceptera un mandat de la taille proposée.
7. Firme qui a une échelle de frais compétitive.
8. Firme qui offre un fonds commun.
9. Firme qui offre un service à la clientèle en français (oral et écrit).
10. Stratégie dont le processus de gestion et le style sont compatibles avec les objectifs du Fonds.
11. Stratégie dont l'historique de rendement est cohérent avec la démarche de gestion énoncée.
12. Stratégie dont l'historique de rendement a généralement été compétitif par rapport à ses pairs.
13. Côte ESG.

Mandat d'actions mondiales

En novembre 2015, quatre gestionnaires finalistes ont été invités à faire des présentations au Comité de placement, soit BlackRock, Mawer, Pyramis, et Placements Louisbourg. Le Comité a recommandé au Conseil des gouverneurs les gestionnaires BlackRock et Mawer.

5. RENCONTRES AVEC LES GESTIONNAIRES (suite)

Mandat d'obligations sans contrainte

En février 2016, trois gestionnaires finalistes ont été invités à faire des présentations au Comité de placement, soit BlackRock, Manulife et PIMCO. Le Comité a recommandé au Conseil des gouverneurs le gestionnaire PIMCO.

Mandat fonds de fonds de couverture

En raison de changements importants au sein du personnel clef, le Comité de placement a mis rapidement fin au mandat de Permal en décembre 2015. À la suite de cette décision, une recherche pour un nouveau gestionnaire a été entamée au printemps 2016. Plusieurs gestionnaires finalistes ont été invités à la réunion du 3 mai 2016 du Comité de placement. Cela étant dit, puisque ce rapport couvre la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, un rapport de cette activité sera présenté dans le prochain rapport annuel.

Autres rencontres

Les rencontres avec Jarislowsky Fraser, Placements Louisbourg, et Integra ont été reportées au mois de février 2016.

6. AUTRES POINTS DISCUTÉS

Le Comité a également discuté des points suivants :

- Placements Louisbourg
- Sondage sur les placements des universités
- Départs chez Permal
- Calendrier des réunions

Préparé par le Secrétariat général - Août 2016